

RÉSOLUTION XV - RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

THÈME : CONFLITS ET SÉCURITÉ INTERNATIONALE

CONCERNE : LA MISE EN TUTELLE DES PAYS SOUS UN SYSTÈME AUTORITAIRE

L'Assemblée Générale,

- Révoltée profondément par la normalisation internationale de régimes autoritaires et dictatoriaux,
- Constant que certaines puissances comme les États-Unis et la Fédération de Russie se permettent d'intervenir directement ou indirectement dans les affaires intérieures de pays étrangers,
- Soulignant que d'autres États comme la République populaire de Chine et la Corée du Nord exercent un contrôle strict et dominant sur leur population notamment par la surveillance de masse, la censure de l'information et la répression systématique de toute opposition politique,
- Alarmée par les gouvernements refusant de reconnaître l'existence de tels régimes parasites dans ces pays,
- Accusant directement certaines grandes puissances militaires d'entretenir volontairement l'instabilité mondiale pour préserver leur influence politique, militaire et économique,
- Consternée par le silence complice de la communauté internationale face aux violations massives des droits humains et du droit international incluant arrestations arbitraires, restrictions des libertés fondamentales et violences institutionnalisées, comme l'a récemment fait Donald Trump au Venezuela, ou Vladimir Poutine en Ukraine,
- Décide d'autoriser la mise sous tutelle internationale des États autoritaires coupables de violations répétées des droits humains ;
- de retirer le droit de veto aux États abusant de ce privilège pour protéger des régimes dictatoriaux ;
- de reconnaître officiellement les Etats-Unis, la Fédération de Russie, la République Populaire de Chine, l'Iran, le Cameroun, la Biélorussie, la Syrie et le Turkménistan, comme étant des États aux gouvernements autoritaires.

Le texte français fait foi.